

Les élections des conseils provinciaux

par Raymond COSTARD,

Directeur général au Ministère de l'Intérieur.

★

I. Présentation.

Ainsi que nous l'avons observé au lendemain des élections législatives et provinciales du 7 novembre 1971, l'étude systématique des résultats des élections pour le renouvellement des conseils provinciaux est assez récente (1).

En 1974 encore, leur analyse amène à constater qu'ils s'inscrivent parfaitement dans le courant des élections législatives simultanées. Mais leur présentation et leur examen par province mettent mieux en évidence les tendances générales, que nous nous efforçons de situer dans l'ensemble des fluctuations enregistrées depuis 1961.

L'étude des résultats n'est pas poussée jusqu'à l'arrondissement, ni, a fortiori, jusqu'au district ou au canton, car ces échelons déformeraient le panorama par le jeu de l'influence de certaines personnalités dans diverses circonscriptions. Le niveau provincial élimine pratiquement ces facteurs locaux et permet au travail de dégager une vue d'ensemble.

Les fluctuations enregistrées par les partis à contenu communautaire ou linguistique seront particulièrement intéressantes à noter, car le mouvement constaté depuis la grande grève de 1960-1961 ne se poursuit pas.

Dans chaque province, nous analysons successivement l'évolution du nombre de votes, la répartition des conseillers provinciaux et la composition des députations permanentes.

La totalisation par parti des sièges de conseiller provincial aide à donner une idée de l'évolution politique, par comparaison avec 1971, sans, bien entendu, qu'elle puisse être un reflet proportionnel de cette évolution,

(1) Voir : Les élections des conseils provinciaux in *Res Publica*, 1972, n° 4, pp. 667-723.

puisque le nombre de conseillers provinciaux n'est pas strictement proportionnel à la population.

La totalisation des députés permanents doit, plus encore, être vue avec prudence.

Les chiffres sur lesquels nous avons travaillé proviennent des documents du service « Elections, population, protocole » de l'administration des « Affaires nationales » du Ministère de l'Intérieur.

II. Analyse des résultats.

A. GÉNÉRALITÉS.

La présentation des résultats donne successivement pour chacune des provinces :

1. La participation au scrutin.
2. La répartition des votes valables entre les listes.
3. La répartition des conseillers provinciaux.
4. La composition des députations permanentes.
5. Les commentaires.

Les tableaux de répartition des votes valables entre les listes donnent les chiffres par formation politique avec, en outre, si besoin, des totalisations partielles regroupant les listes appartenant à la même idéologie politique.

Aucun commentaire n'est fait ni sur la fluctuation de la participation aux scrutins, ni sur les votes blancs et nuls, étant donné que ces données rejoignent, à peu de chose près, les élections législatives. Nous axons donc nos considérations uniquement sur l'évolution des votes valables et de la répartition de leurs pourcentages entre les partis et les familles politiques et sur la composition des conseils provinciaux et des députations permanentes.

B. EXAMEN PAR PROVINCE.

1. *Province de Hainaut.*

Le Parti social-chrétien avance de 1,78 %, le Parti socialiste de 2,33 %. En revanche, le PLP recule de 1,97 %, coefficient ramené à 1,07 % si l'on fait intervenir la dissidence constituée par le Parti libéral wallon, qui s'est présenté dans plus de la moitié des circonscriptions groupant plus des deux tiers des électeurs ; le Rassemblement wallon subit une perte de 2,40 %, supérieure à la progression socialiste. L'élargissement

TABLEAU T. A1
Participation aux scrutins
 (nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits	825.028		821.154	
b) Bulletins déposés :				
nombre	742.519		730.260	
% du nombre électeurs inscrits		90,00		88,93
c) Bulletins blancs et nuls				
nombre	55.474		61.436	
% du nombre bulletins déposés		7,47		8,41
d) Votes valables :				
nombre	687.045		668.824	
% du nombre bulletins déposés		92,53		91,59
% du nombre électeurs inscrits		83,28		81,45

TABLEAU T. A2
Répartition des votes valables entre les listes
 (évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
PSC	119.927	17,46	125.330	18,74
PSB	265.538	38,65	274.085	40,98
PLP	109.125	15,88	93.065	
PLW			5.984	
			99.049	14,81
PC	57.898	8,43		
UDP			55.625	8,32
RW	134.184	19,53	114.561	17,13
Autres listes	373	0,05	174	0,02
Total	687.045	100	668.824	100

du Parti communiste en Union démocratique des progressistes n'a pas évité un léger recul, qui se chiffre à 0,11 %. L'isolé qui a déposé une liste à Fontaine-l'Evêque recueille un chiffre quasi nul.

Au conseil provincial, la progression du Parti socialiste se marque par un gain de 5 sièges (soit 5,55 %) : cette « prime » résulte de son caractère de parti le plus puissant dans cette province. Malgré son avance, le PSC voit le nombre de ses sièges inchangé. Les pertes sont enregistrées par le PLP (2 sièges) et par le Rassemblement wallon (3 sièges).

TABLEAU T. A3

Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
PSC	16	16
PSB	37	42
PLP	15	13
PC	4	
UDP		4
RW	18	15
Total	90	90

TABLEAU T. A4

Répartition des députés permanents

	1971	1974
PSC	2	2
PSB	4	4
PLP	—	—
RW	—	—

La composition de la députation permanente est inchangée : 4 PSB, 2 PSC.

2. Province de Liège.

Le Parti social-chrétien avance de 1,92 % et le Parti socialiste de 1,76 %, tandis que le parti communiste progresse très légèrement. Le parti libéral subit un recul important (2,98 %) et le Rassemblement wallon un tassement léger (0,56 %).

Les sièges de conseiller provincial passent de 86 à 90. Le PSC en obtient 3 de plus qu'en 1971, le PSB et le PC, chacun 1. Les effectifs

TABLEAU T. B1
Participation aux scrutins
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits	644.759		642.494	
b) Bulletins déposés :				
nombre	581.239		571.727	
% du nombre électeurs inscrits		90,15		88,99
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre	43.987		44.523	
% du nombre bulletins déposés		7,57		7,79
d) Votes valables :				
nombre	537.252		527.204	
% du nombre bulletins déposés		92,43		92,21
% du nombre électeurs inscrits		83,33		82,06

TABLEAU T. B2
Répartition des votes valables entre les listes
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
PSC	110.650	20,60	118.705	22,52
PSB	194.593	36,22	200.220	37,98
PLP	94.660	17,62	77.195	14,64
PC	30.975	5,77	31.130	5,90
RW	94.905	17,66	90.136	17,10
Autres listes	11.469	2,13	9.818	1,86
Total	537.252	100	527.204	100

TABLEAU T. B3
Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
PSC	18	21
PSB	35	36
PLP	15	13
PC	3	4
RW	15	15
DB*		1
Total	86	90

* Parti des Belges de langue allemande.

du RW restent inchangés et le Parti des Belges de langue allemande (PDB) en obtient un. Seul le PLP est en recul, passant de 15 à 13 sièges.

La députation permanente reste partagée entre 3 PSC et 3 PSB.

TABLEAU T. B4
Répartition des députés permanents

	1971	1974
PSC	3	3
PSB	3	3
PLP	—	—
RW	—	—

3. Province de Luxembourg.

Pour deux formations, les résultats sont à l'opposé des courants constatés dans les autres provinces wallonnes : le Parti social-chrétien régresse de 1,26 % et le Rassemblement wallon progresse de 3,41 %.

TABLEAU T. C1
Participation aux scrutins
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits	143.605		144.166	
b) Bulletins déposés :				
nombre	131.559		130.505	
% du nombre électeurs inscrits		91,61		90,52
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre	11.189		10.552	
% du nombre bulletins déposés		8,50		8,09
d) Votes valables :				
nombre	120.370		119.953	
% du nombre bulletins déposés		91,50		91,91
% du nombre électeurs inscrits		83,82		83,20

Cette constatation, faite dès le soir du 10 mars 1974 également pour la Chambre des représentants et pour le Sénat, a permis de dire que la province de Luxembourg « était en retard d'une élection ».

Pour le Parti socialiste et le Parti libéral, l'évolution est conforme au reste de la Wallonie, le premier progressant de 1,25 %, le second régressant de 3,29 %.

Au conseil provincial, le PSB avance d'un siège et le RW de 2, tandis que le PLP recule de 3 sièges et que le PSC voit sa représentation inchangée.

TABLEAU T. C2

Répartition des votes valables entre les listes
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
PSC	49.655	41,25	47.974	39,99
PSB	27.431	22,79	28.841	24,04
PLP	30.659	25,47	26.607	22,18
RW	12.473	10,36	16.481	13,74
Autres listes	152	0,13	50	0,05
Total	120.370	100	119.953	100

TABLEAU T. C3

Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
PSC	23	23
PSB	11	12
PLP	13	10
RW	3	5
Total	50	50

TABLEAU T. C4

Répartition des députés permanents

	1971	1974
PSC	3	—
PSB	3	3
PLP	—	2
RW	—	1

La députation permanente est profondément modifiée. En effet, alors qu'on s'attendait généralement à une reconduction de l'alliance précédente (3 PSC, 3 PSB), des tractations menées entre le PSC et le PLP ont finalement abouti à ce que le PSB, le PLP et le RW se partagent

les députés permanents à concurrence de 3, 2 et 1 sièges et évincent de la sorte le PSC. C'est là un élément nouveau et même une réelle surprise dans cette province.

4. Province de Namur.

Dans cette province, les courants généraux constatés en Wallonie sont respectés, avec une amplitude importante pour le PSB et pour le RW.

Le Parti social-chrétien et le Parti socialiste progressent de 1,36 % et de 3,77 %, tandis que le Parti libéral et le Rassemblement wallon

TABLEAU T. D1
Participation aux scrutins
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits	251.104		252.395	
b) Bulletins déposés :				
nombre	226.676		226.296	
% du nombre électeurs inscrits		90,27		89,66
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre	15.666		15.395	
% du nombre bulletins déposés		6,91		6,80
d) Votes valables :				
nombre	211.010		210.901	
% du nombre bulletins déposés		93,09		93,20
% du nombre électeurs inscrits		84,03		83,56

reculent de 1,48 % et de 4,14 %. L'Union démocratique des progressistes (UDP), qui prend la place du Parti communiste, progresse de 0,32 %.

Au conseil provincial, le PSC et le PSB gagnent respectivement 1 et 2 sièges ; le PLP et le RW en perdent respectivement 1 et 2 ; tout comme le PC précédemment, l'UDP n'en obtient aucun.

La députation permanente est inchangée : 3 PSC et 3 PSB.

TABLEAU T. D2
Répartition des votes valables entre les listes
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
PSC	56.311	26,69	59.721	28,32
PSB	61.466	29,13	69.385	32,90
PLP	38.772	18,37	35.612	16,89
PC	2.518	1,19		
UDP			3.188	1,51
RW	51.728	24,52	42.995	20,38
Autres listes	215	0,10	—	—
Total	211.010	100	210.901	100

TABLEAU T. D3
Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
PSC	17	18
PSB	18	20
PLP	11	10
PC - UDP	—	—
RW	14	12
Total	60	60

TABLEAU T. D4
Répartition des députés permanents

	1971	1974
PSC	3	3
PSB	3	3
PLP	—	—
RW	—	—

5. Province de Brabant.

a) *Présentation des listes.*

Dans les arrondissements de Nivelles et de Louvain, la physionomie des listes déposées ne présente pas de particularités dignes d'être mentionnées, si ce n'est peut-être le dépôt dans tout l'arrondissement de Louvain d'une liste PDP (Parti démocratique et pluraliste), de tendance FDF-PLDP : le n° 4 lui était d'ailleurs attribué, comme à ce groupement de circonstance dans l'arrondissement de Bruxelles. Notons aussi que, dans l'arrondissement de Nivelles, la Volksunie n'a pas déposé de liste pour la province comme elle l'a fait pour la Chambre des Représentants et le Sénat, étant donné que l'apparement ne se réalise qu'au niveau de l'arrondissement et qu'il était exclu pour ce parti d'y faire élire un conseiller provincial.

En revanche, dans l'arrondissement de Bruxelles, nous avons vu une mosaïque peu commune pour l'octroi des numéros de listes, la séparation de membres d'une même famille politique et le regroupement de tendances politiques différentes. Si pour le Parti communiste, la Volksunie et les « autres partis », la situation est simple, il en va différemment pour les trois formations politiques traditionnelles et pour le FDF-PLDP.

Chez les socialistes, les Rode Leeuwen se présentent dans tous les districts de l'arrondissement de Bruxelles, tandis que la fédération traditionnelle du PSB de Bruxelles se présente également dans tous les districts, mais sous des titres divers : PSB dans le district de Bruxelles, PSB-BSP dans ceux d'Anderlecht, de Molenbeek-Saint-Jean et de Vilvorde, PSB bruxellois dans ceux d'Ixelles, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek et BSP dans celui de Hal.

Les sociaux-chrétiens présentent une diversité comparable dans cet arrondissement : sous le n° 3, une liste PSC dans les districts de Bruxelles et de Saint-Josse-ten-Noode, une liste PSC-CVP dans ceux d'Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Schaerbeek ; sous le n° 11, une liste CVP-PSC dans le district d'Anderlecht et une liste CVP dans les districts de Hal et Vilvorde.

Quant aux libéraux et au FDF, la diversité touche au très grand art. En effet, si le FDF se présente en liste commune avec le PLDP sous le n° 4 dans tous les districts de l'arrondissement de Bruxelles, sauf dans celui de Vilvorde, ou sous le même numéro la liste n° 4 représente le seul FDF, nous voyons une liste PVV se présenter, sous le n° 1, dans les districts de Hal et Vilvorde, tandis que le PLP de Bruxelles se présente sous le vocable PLP dans les districts de Bruxelles, Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek et sous celui de PLP-PVV dans celui d'Anderlecht.

Tout cet échiquier extrêmement diversifié ne correspond d'ailleurs pas à la situation, également assez confuse, qui se rencontre en 1974 pour les élections à la Chambre des Représentants et au Sénat. Cela tient essentiellement, selon nous, à ce que les unités électorales de base ne sont pas identiques : le district pour la province, l'arrondissement (correspondant à l'arrondissement judiciaire) pour la Chambre des Représentants et le Sénat.

Les accords pour la formation des listes ont tenu compte des affinités entre les personnes et du désir de valoriser au mieux les suffrages en siège. C'est spécialement ce qu'a réalisé le PSC-CVP en évitant la concurrence entre plusieurs listes catholiques : les listes n° 3 et 11, sous des appellations variables certes, se sont réparties les 9 districts de l'arrondissement de Bruxelles, sans aucun affrontement entre sociaux-chrétiens.

Les socialistes, en revanche, ont opposé les listes n° 5 de leur fédération traditionnelle « Fédération Fr. Legrand » à celles des Rode Leeuwen ; et cette dissidence-ci s'est manifestée sous le n° 8 dans les 9 districts. Cependant, cette scission dans les forces socialistes n'a coûté aux socialistes qu'un seul siège de conseiller provincial (à noter que malgré cette perte consécutive à la scission, les socialistes gagnent un siège).

Quant aux libéraux bruxellois, ils ont donné le spectacle d'un radeau complètement désarmé. En effet, le PVV s'est présenté (liste n° 1) dans les deux districts exclusivement flamands (Hal et Vilvorde) ; le PLP officiel de la fédération de Bruxelles, s'est présenté dans le district d'Anderlecht comme PLP-PVV, et comme PLP dans les six autres.

Mais le plus clair des voix libérales s'est porté sur les listes n° 4, en tout cas dans les huit districts (listes FDF-PLDP) comprenant des communes de l'agglomération bruxelloise. Rappelons que dans le district de Vilvorde, la liste n° 4 se présentait sous le signe FDF : un conseiller provincial de ce groupe, habitant Strombeek-Bever, a été élu.

Au total, il est extrêmement malaisé de distribuer les voix entre les sous-groupes communautaires (par exemple : PSC, CVP et PSC-CVP) pour les familles politiques traditionnelles. Nous le faisons cependant pour ce qui suit :

- pour les sociaux-chrétiens : nous considérons comme PSC les voix de l'arrondissement de Nivelles, comme CVP celles de l'arrondissement de Louvain et des districts de Hal et Vilvorde ;
- pour les socialistes : nous classons comme PSB les voix socialistes de l'arrondissement de Nivelles, comme BSP celles de l'arrondisse-

ment de Louvain, comme Rode Leeuwen celles qui ont été recueillies par les listes présentées sous ce vocable (8), et comme PSB-BSP les voix socialistes recueillies dans les 9 districts de l'arrondissement de Bruxelles sous le n° 5 ;

- pour les libéraux, nous rangeons sous l'étiquette PLP les listes libérales de l'arrondissement de Nivelles, comme PVV celles de l'arrondissement de Louvain et des districts de Hal et Vilvorde et comme PLP-PVV la liste n° 10, identifiée comme « PLP Bruxelles ».

On pouvait concevoir de répartir les voix des listes mixtes entre les deux communautés de chacun des partis, au prorata des élus de chacune de celles-ci ; mais il est évident que cette ventilation ne présente aucune sécurité.

La même difficulté — et même d'une amplitude accrue — se rencontre pour une ventilation des voix des listes n° 4 dans l'arrondissement de Bruxelles entre le FDF et le PLDP (d'obédience libérale), à l'exception toutefois de l'arrondissement de Vilvorde, où la présentation comme FDF impose le classement comme tel. Pour les listes mixtes de l'espèce dans les huit districts intéressés, nous nous bornons donc à comptabiliser les voix sous une rubrique « FDF-PLDP ».

Cependant, dans le tableau T. E3, donnant la répartition des conseillers provinciaux du Brabant, nous donnons les chiffres correspondant aux appartenances politiques déclarées par les élus.

Les données concernant la province de Brabant se prêtent plus malaisément que celles des autres provinces à une analyse précise et certaine. Du rapprochement de certains chiffres se dégagent cependant des indications intéressantes sur l'évolution de l'électorat. C'est ce à quoi nous allons nous employer pour dégager les tendances générales.

b) *Analyse des résultats.*

Les sociaux-chrétiens progressent de 1,64 %. Si l'on pousse l'examen jusqu'aux arrondissements, on constate une progression dans chacun d'eux.

Les socialistes se stabilisent par rapport à 1971 : 22,44 % contre 22,45 %. Mais les constatations sont intéressantes dans les arrondissements. A Nivelles, ils progressent de 25,41 % en 1971 à 29,46 % en 1974, tandis qu'à Louvain, ils reculent de 26,12 % à 23,02 % ; en outre, en 1974, le PSB redevient le premier parti de l'arrondissement de Nivelles (29,46 % contre 29,17 % pour le RW, alors qu'en 1971 les chiffres étaient respectivement de 25,41 % et de 34,29 %). A Louvain, les socialistes sont en recul, comme dans le reste de la région flamande

TABLEAU T. E1
Participation aux scrutins
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits	1.423.106		1.436.371	
b) Bulletins déposés :				
nombre	1.295.130		1.283.215	
% du nombre électeurs inscrits		91,01		89,34
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre	110.951		119.541	
% du nombre bulletins déposés		8,57		9,32
d) Votes valables :				
nombre	1.184.179		1.163.674	
% du nombre bulletins déposés		91,53		90,68
% du nombre électeurs inscrits		83,21		81,01

TABLEAU T. E2
Répartition des votes valables entre les listes
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
PSC - CVP	263.590	22,26	278.480	23,93
PSB - BSP	225.180		222.917	19,16
Rode Leeuwen	40.710		38.113	3,28
	265.890	22,45	261.030	22,44
PLP - PVV	134.154		140.315	
PLP région bruxelloise	72.415			
	206.569	17,45		12,06
PC - KP	30.614	2,58	33.809	2,91
UDP			5.006	0,43
			38.815	3,34
FDF - PLDP			280.033	24,06
FDF - RW	292.268	24,68	38.087	3,27
Parti démocratique et pluraliste (arrond. Louvain)			5.320	0,46
			323.440	27,79
VU	103.716	8,76	115.488	9,92
Autres listes	21.532	1,82	6.106	0,52
Total	1.184.179	100	1.163.674	100

(à l'exception du Limbourg) : 23,02 % contre 26,12 % en 1971. A Bruxelles, fédération traditionnelle et Rode Leeuwen additionnés, ils amorcent une légère remontée, passant de 21,02 % à 21,19 %.

Dans les arrondissements où les formations libérales sont complètement identifiables, elles subissent un tassement : sensible à Nivelles (14,75 %

TABLEAU T. E3

Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
PSC - CVP	22	23
PSB - BSP	17	18
Rode Leeuwen	3	3
	— 20	— 21
PLP - PVV	9	10
PLP région bruxelloise	6	6
	— 15	— 16
RW - FDF	25	21
VU	8	9
	—	—
Total	90	90

contre 16,14 % en 1971) et minime à Louvain (24,52 % contre 24,83 % en 1971).

Dans l'arrondissement de Bruxelles, si l'on additionne toutes les voix libérales et FDF, sous quelque vocable que ces partis se présentent, le pourcentage régresse sensiblement : 42,73 % contre 45,05 % en 1971. Toutefois le recul est assez mince (8,21 % contre 8,73 % en 1971) pour les listes qui se présentent sous la seule étiquette libérale.

De ce qui précède, on peut donc déduire que les formations libérales sont en recul dans tout le Brabant, y compris l'arrondissement de Louvain et qu'à Bruxelles le recul a été amorti pour les listes libérales distinctes du FDF.

Le Rassemblement wallon, ainsi que nous l'avons vu déjà, recule (29,17 % contre 34,29 % en 1971), dans l'arrondissement de Nivelles, comme dans le reste de la région wallonne (sauf le Luxembourg). Le FDF, quant à lui, subit, dans l'arrondissement de Bruxelles, un recul certain, bien que non chiffrable avec exactitude, puisqu'il présentait des listes communes avec le PLDP. Quant aux listes présentées par des formations-sœurs du FDF dans l'arrondissement de Nivelles, aucune

comparaison n'est possible entre 1974 et 1971, étant donné que les mêmes districts électoraux n'étaient pas couverts.

L'échec du FDF et du RW est particulièrement net, au regard des objectifs qu'ils s'étaient fixés : avec le PLDP, ils voulaient conquérir la majorité absolue au conseil provincial du Brabant « pour exercer une tutelle équitable sur les budgets et les actes administratifs... des fédérations et des communes » ; avec le PLDP, le FDF ambitionnait la même majorité, dans l'arrondissement de Bruxelles, tant à la Chambre (18 sur 34) qu'au Sénat (9 sur 17). Ces objectifs n'ont pas été atteints.

TABLEAU T. E4

Répartition des députés permanents

	1971	1974
PSC - CVP	2	2
PSB - BSP	2	2
PLP - PVV	2	2

Dans l'ensemble de la province, le Parti communiste, qui est transformé en Union démocratique des progressistes dans l'arrondissement de Nivelles, accroît ses suffrages de 0,76 % ; la Volksunie accroît les siens de 1,16 %.

Les sièges obtenus par les différentes formations politiques sont enregistrés ici, tels que leurs titulaires ont déclaré leur appartenance.

Quatre familles politiques gagnent chacune un siège : les sociaux-chrétiens, les socialistes, les libéraux et la Volksunie. Les quatre sièges sont perdus par le FDF-RW.

La députation permanente reste composée de 2 sociaux-chrétiens, 2 socialistes et 2 libéraux.

6. Province d'Anvers.

Deux partis progressent : le Parti social-chrétien (CVP) et le Parti libéral (PVV), respectivement de 2,85 % et de 0,67 %. En revanche, le Parti socialiste et la Volksunie subissent un recul, respectivement de 2,52 % et de 1,61 %. Le Parti communiste est en légère hausse : 2,42 % contre 2,35 % en 1971.

Au conseil provincial, le CVP obtient 2 sièges supplémentaires et le PVV un. Le BSP perd un siège et la VU 2. Le Parti communiste garde un siège, comme en 1971.

TABLEAU T. F1
Participation aux scrutins
 (nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits	1.006.135		1.019.169	
b) Bulletins déposés :				
nombre	917.300		936.625	
% du nombre électeurs inscrits		91,17		91,90
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre	67.643		81.602	
% du nombre bulletins déposés		7,37		8,71
d) Votes valables :				
nombre	849.657		855.023	
% du nombre bulletins déposés		92,63		91,29
% du nombre électeurs inscrits		84,45		83,89

TABLEAU T. F2
Répartition des votes valables entre les listes
 (évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
CVP	297.489	35,01	323.740	37,86
BSP	232.021	27,31	211.957	24,79
PVV	108.031	12,72	114.506	13,39
PC	19.961	2,35	20.641	2,42
VU	184.151	21,67	171.495	20,06
Autres listes	8.004	0,94	12.684	1,48
Total	849.657	100	855.023	100

TABLEAU T. F3
Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
CVP	34	36
BSP	24	23
PVV	11	12
PC	1	1
VU	20	18
Total	90	90

La députation permanente est inchangée : 4 CVP et 2 BSP.

TABLEAU T. F4

Répartition des députés permanents

	1971	1974
CVP	4	4
BSP	2	2
PVV	—	—

7. Province de Flandre occidentale.

Le Parti social-chrétien progresse de 0,98 % et le Parti libéral de 1,59 %, tandis que le Parti socialiste recule de 1,81 % et la Volksunie de 1,05 %. Le Parti communiste enregistre un succès assez sérieux, passant de 0,49 % en 1971 à 1,00 %.

TABLEAU T. G1

Participation aux scrutins
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits	708.429		716.791	
b) Bulletins déposés :				
nombre	653.179		654.179	
% du nombre électeurs inscrits		92,20		91,26
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre	63.053		63.048	
% du nombre bulletins déposés		9,65		9,64
d) Votes valables :				
nombre	590.126		591.131	
% du nombre bulletins déposés		90,35		90,36
% du nombre électeurs inscrits		83,30		82,47

Le nombre des sièges de conseillers provinciaux, qui était de 80 en 1971, passe à 90. Cette augmentation amplifie, en sièges, le succès des uns et atténue l'échec des autres : le CVP et le PVV se partagent les 10 nouveaux sièges, à concurrence de 6 et 4, tandis que le BSP

et la VU conservent le statu quo ; le Parti communiste n'est pas encore représenté.

La composition de la députation permanente reste inchangée : 5 CVP et 1 BSP.

TABLEAU T. G2

Répartition des votes valables entre les listes
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
CVP	253.127	42,89	259.329	43,87
BSP	139.918	23,71	129.451	21,90
PVV	78.022	13,22	87.598	14,81
PC	2.864	0,49	5.886	1,00
VU	113.801	19,28	107.736	18,23
Autres listes	2.394	0,41	1.131	0,19
Total	590.126	100	591.131	100

TABLEAU T. G3

Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
CVP	38	44
BSP	19	19
PVV	8	12
PC	—	—
VU	15	15
Total	80	90

TABLEAU T. G4

Répartition des députés permanents

	1971	1974
CVP	5	5
BSP	1	1
PVV	—	—

8. *Province de Flandre orientale.*

Le Parti social-chrétien avance de 1,96 % et le PVV de 1,48 %. En revanche, le Parti socialiste et la Volksunie sont en recul, respectivement de 2,26 % et de 1,37 %. Le Parti communiste avance très légèrement de 1,87 % à 1,98 %.

TABLEAU T. H1
Participation aux scrutins
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits	903.596		913.281	
b) Bulletins déposés :				
nombre	837.179		826.644	
% du nombre électeurs inscrits		92,65		90,51
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre	66.902		66.798	
% du nombre bulletins déposés		7,99		8,08
d) Votes valables :				
nombre	770.277		759.846	
% du nombre bulletins déposés		92,01		91,92
% du nombre électeurs inscrits		85,25		83,20

TABLEAU T. H2
Répartition des votes valables entre les listes
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
CVP	278.814	36,20	289.982	38,16
BSP	182.380	23,68	162.757	21,42
PVV	148.253	19,24	157.379	20,72
PC	14.384	1,87	15.042	1,98
VU	142.291	18,47	129.963	17,10
Autres listes	4.155	0,54	4.723	0,62
Total	770.277	100	759.846	100

TABLEAU T. H3
Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
CVP	37	37
BSP	22	20
PVV	16	18
PC	—	—
VU	15	15
Total	90	90

Les sièges du CVP et de la VU restent inchangés, tandis que 2 sièges passent du BSP au PVV. Le Parti communiste n'est pas encore représenté. La députation permanente reste composée de 4 CVP et de 2 BSP.

TABLEAU T. H4
Répartition des députés permanents

	1971	1974
CVP	4	4
BSP	2	2
PVV	—	—

9. Province de Limbourg.

De même qu'une province wallonne, le Luxembourg, s'écarte de l'allure générale des résultats de sa région, en Flandre, la province de Limbourg donne des résultats différents des trois autres provinces du Nord.

TABLEAU T. 11
Participation aux scrutins
(nombres absolus et pourcentages)

	1971		1974	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
a) Electeurs inscrits	365.478		377.206	
b) Bulletins déposés :				
nombre	342.468		351.602	
% du nombre électeurs inscrits		93,70		93,21
c) Bulletins blancs et nuls :				
nombre	33.458		28.672	
% du nombre bulletins déposés		9,77		8,15
d) Votes valables :				
nombre	309.010		322.930	
% du nombre bulletins déposés		90,23		91,84
% du nombre électeurs inscrits		84,55		85,61

En effet, le Parti socialiste enregistre une progression de 1,86 % et le PVV un recul de 0,13 %. Quant au Parti social-chrétien et à la Volksunie, ils suivent le courant général des provinces flamandes, le premier progressant de 1,07 % et la seconde reculant de 2,77 %.

Au Conseil provincial, les deux sièges perdus par la Volksunie sont gagnés par le CVP et le BSP.

La députation permanente continue à grouper 5 CVP et 1 BSP.

TABLEAU T. 12

Répartition des votes valables entre les listes
(évolution des votes et des pourcentages)

	1971		1974	
	Votes	%	Votes	%
CVP	145.116	46,96	155.104	48,03
BSP	64.283	20,80	73.164	22,66
PVV	41.620	13,47	43.063	13,34
VU	55.680	18,02	49.262	15,25
Autres listes	2.311	0,75	2.337*	0,72
Total	309.010	100	322.930	100

* Dont 1.285 dans le district de Tongres pour la liste « Retour à Liège ».

TABLEAU T. 13

Répartition des conseillers provinciaux

	1971	1974
CVP	34	35
BSP	15	16
PVV	9	9
VU	12	10
Total	70	70

TABLEAU T. 14

Répartition des députés permanents

	1971	1974
CVP	5	5
BSP	1	1
PVV	—	—

III. Vue d'ensemble.

Une fois de plus, les résultats des élections provinciales se sont inscrits en 1974 dans la ligne des résultats nationaux pour le renouvellement de la Chambre des Représentants et du Sénat. On ne voit pas, dans le choix des électeurs, de motivations proprement provinciales, en raison surtout de la simultanéité des scrutins.

En pourcentage de voix, dans les provinces wallonnes, le PSC et le PSB progressent, tandis que le PLP et le RW reculent. Une exception cependant : le Luxembourg, où le PSC recule et le RW progresse, cette province étant présentée, comme nous l'avons rappelé « en retard d'une élection ». Le Parti communiste, remplacé dans trois provinces par l'UDP (en totalité dans celles de Hainaut et de Namur, en partie dans le Brabant), n'enregistre toujours aucun résultat significatif.

Dans les provinces flamandes, le CVP et le PVV progressent au détriment à la fois du BSP et de la VU, sauf dans le Limbourg, où le BSP progresse sérieusement et le PVV subit un tassement minime.

En Brabant, les résultats sont plus difficiles à interpréter en raison des interférences entre le FDF et certains libéraux. Il vaut la peine de redire que, dans le Brabant wallon, le RW, qui fait un de ses plus mauvais scores, est remplacé comme premier parti par le PSB, qui y fait un de ses meilleurs résultats.

Les sociaux-chrétiens paraissent avoir tiré profit de la présentation à peu près générale de listes communautaires distinctes. Les socialistes suivent leurs courants régionaux à Nivelles et à Louvain en les amplifiant quelque peu, aussi bien pour l'avance dans le premier arrondissement que pour le recul dans le second. Dans l'arrondissement de Bruxelles, le recul socialiste a été enrayé.

Les libéraux reculent à Nivelles et, légèrement, à Louvain. A Bruxelles, leurs résultats, où ils sont confondus avec ceux du FDF, sont en retrait, mais il est impossible d'apprécier dans quelle mesure l'échec des listes communes est imputable à chacune des composantes. Tout au plus peut-on émettre une hypothèse, fondée sur la constatation que généralement les fluctuations électorales de Bruxelles sont reproduites en décalque dans le Brabant wallon : si ce parallélisme a existé, le recul est dû aux deux partenaires, mais dans une proportion plus importante au FDF.

La Volksunie progresse quelque peu, notamment à Bruxelles, de même que les communistes.

Globalement, les sociaux-chrétiens progressent dans le pays tout entier, et spécialement en Flandre. Ils paraissent avoir exploité fort adroitement

le courant régionaliste qui parcourt le pays et choisi des candidats aptes à jouer le rôle de locomotive.

Les socialistes progressent en Wallonie, où ils défendaient des idées fédéralistes ou régionalistes et disposaient d'hommes « convaincants » pour l'électeur. Ce résultat a été acquis malgré le handicap d'ennuis politiques tout récents (RTT) et le fait que certains points du programme socialiste, comme l'avortement, n'ont pas eu grand succès. En revanche, le recul est général en Flandre, où ce parti n'a presque pas renouvelé son personnel de proue et où les candidats ont souvent combattu les thèses régionalistes. Une seule exception en pays flamand : le Limbourg, où la personnalité de M. Willy Claes, qui s'était imposé comme ministre des Affaires économiques, a réussi à inverser le courant.

Les libéraux reculent partout en Wallonie, sauf dans le Luxembourg : ils ont paru en général peu crédibles dans leur campagne électorale. En Flandre, ils ont défendu des thèses régionalistes nettes, ce qui peut fort bien expliquer leur progression : celle-ci est générale, sauf dans le Limbourg et dans l'arrondissement de Louvain, où le courant bruxellois s'est répercuté. Nous hésitons à attribuer, comme certains le font, le recul libéral en Wallonie à l'alliance FDF-PLDP à Bruxelles. Si cette explication peut se concevoir à Bruxelles et dans les environs — ce qui resterait à démontrer —, elle est peu vraisemblable dans les quatre provinces wallonnes : combien, en effet, peut-il y avoir d'électeurs libéraux à s'être détournés du PLP parce que leur parti était allié à Bruxelles avec un autre, alors qu'ils avaient dans leur propre circonscription des listes exclusivement libérales ? Combien même connaissaient l'existence de ces listes mixtes ?

L'enseignement le plus intéressant qui se dégage du scrutin est constitué par le recul pratiquement général des partis communautaires ou linguistiques. En effet, la Volksunie enregistre un certain recul, tandis que le FDF et le RW subissent un échec fort sérieux. Celui-ci doit s'apprécier non seulement en fonction du pourcentage du repli, mais aussi par référence aux objectifs donnés dans la campagne électorale : outre ceux qui concernaient proprement le Brabant (2), le FDF et le RW voulaient devenir le parti le plus puissant de la communauté française, donc du Conseil culturel pour la communauté culturelle française ; aucun de ces objectifs n'a été atteint.

Au lendemain des élections de 1971, nous nous sommes demandé si les positions des partis communautaires étaient appelées à se maintenir. Les élections de 1974 indiquent un retournement de ce courant. La

(2) Voir rubrique II, B, 5, b, pages 14 et 15.

Volkunie, qui bénéficie d'une longue tradition de nationalisme flamand, résiste mieux à ce reflux. Quant au FDF et au RW, ils ont donné, au lendemain du scrutin, une impression de surprise et de désarroi ; ce stade est dépassé au moment où ces lignes sont écrites (3) et le RW vient même de faire son entrée au Gouvernement.

L'examen des prochains scrutins sera chargé d'enseignements, car plusieurs possibilités se présentent :

- Les trois partis linguistiques et communautaires rétablissent leurs positions ou reprennent leur progression.
- Leur recul se poursuit. Dans ce cas, il sera intéressant d'observer quels partis bénéficieront de leur effritement. En 1974, le PSC et le CVP semblent avoir été les principaux bénéficiaires du retour d'électeurs qui les avaient quittés dans cette direction.
- Une redistribution plus générale des forces politiques s'opère en Belgique.

TABLEAU T. J

Fluctuation par parti et par région des sièges de conseiller provincial

		Quatre provinces wallonnes	Brabant	Quatre provinces flamandes	Total
Sociaux-chrétiens	1971	74	22	193	239
	1974	78	23	152	253
Socialistes	1971	101	20	80	201
	1974	110	21	78	209
Libéraux	1971	54	15	44	113
	1974	46	16	51	113
Communistes	1971	7	—	1	8
	1974	8	—	1	9
Listes wallonnes	1971	50	25	—	75
	1974	47	21	—	68
Listes flamandes	1971	—	8	62	70
	1974	—	9	58	67
Divers (PDB)	1971	—	—	—	—
	1974	1	—	—	1
Total	1971	286	90	330	706
	1974	290*	90	340**	720

* Le nombre des conseillers provinciaux est passé à Liège de 86 en 1971 à 90 en 1974.

** Le nombre des conseillers provinciaux est passé en Flandre occidentale de 80 en 1971 à 90 en 1974.

Les considérations qui précèdent n'ont pas l'ambition de donner une explication complète des fluctuations de votes enregistrées le 10 mars 1974.

Notre propos est uniquement d'apporter quelques compléments de réflexion à ceux qui s'essaieront à déceler les raisons profondes des variations enregistrées.

Le total des sièges par parti n'est pas la traduction proportionnelle des mouvements de voix constatés. L'allure générale de ces mouvements est cependant assez bien respectée, si l'on ne perd pas de vue que le chiffre global des sièges s'est accru de 14 unités d'un scrutin à l'autre.

TABLEAU T. K

Fluctuation par parti et par région des députés permanents

		Quatre provinces wallonnes	Brabant	Quatre provinces flamandes	Total
Sociaux-chrétiens	1971	11	2	18	31
	1974	8	2	18	28
Socialistes	1971	13	2	6	21
	1974	13	2	6	21
Libéraux	1971	—	2	—	2
	1974	2	2	—	4
RW	1971	—	—	—	—
	1974	1	—	—	1
Total	1971	24	6	24	54
	1974				

La situation est inchangée en 1974 par rapport à 1971. La seule différence provient du Luxembourg, où les 3 PSC ont été remplacés par 2 PLP et 1 RW.

Ainsi le Parti social-chrétien conserve encore 28 mandats de député permanent sur 54, mais il n'est plus présent que dans 8 députations permanentes sur 9.

Le Parti socialiste garde des positions inchangées et reste présent dans les 9 provinces.

Le Parti libéral, présent en 1971 uniquement dans la députation permanente du Brabant, prend place, en outre, dans celle du Luxembourg, et porte ainsi ses députés permanents de 2 à 4.

Le Rassemblement wallon obtient un siège dans cette dernière.

Les modifications enregistrées dans le Luxembourg sont consécutives, comme nous l'avons noté plus haut, aux tractations assez troubles qui se sont déroulées pour la constitution du collège provincial au lendemain du scrutin du 10 mars 1974.

Summary

The elections for the provincial councils, held on the 10th of March 1974, has shown results that are quite similar to those shown by the parliamentary elections. Traditional parties keep or reinforce their positions, whereas the linguistic parties suffer a setback-clear-cut in the case of the Rassemblement Wallon and the Front Démocratique des Bruxellois, but only limited for the Volksunie, which has a long-standing Flemish-nationalist tradition.

